



Fédération
québécoise des
organismes
communautaires
Famille

POUR UN QUÉBEC RICHE DE SES *familles*

Mémoire sur la relance économique
— octobre 2021

MOT

d'introduction

Alors que le gouvernement du Québec poursuit activement la relance économique à la suite de la pandémie de COVID-19, la Fédération québécoise des organismes communautaires Famille (FQOCF) est très fière de présenter ce mémoire élaboré par notre équipe des affaires publiques en collaboration avec l'économiste Valérie Gobeil.

Fruit de plusieurs mois de travail et de recherches exhaustives, ce document présente divers constats appuyés par des données probantes. S'inspirant des meilleures pratiques au Québec, au Canada et ailleurs dans le monde, il dresse une série de recommandations visant à réunir les conditions gagnantes afin que l'ensemble des parents québécois puissent contribuer activement au renforcement de notre économie, assurant ainsi une relance équitable pour toutes les familles d'ici.

Afin d'accélérer la sortie de crise, le Québec doit pouvoir compter sur l'ensemble de ses acteurs économiques. Le contexte familial est un élément central dans la vie des individus. Il peut favoriser la réinsertion en emploi et la participation à l'activité économique, mais il peut aussi y nuire.

Dans les circonstances actuelles, il va sans dire qu'une saine relance passe inévitablement par la mise en place de différentes mesures. Ces propositions sauront favoriser le retour d'une majorité de mères et de pères sur le marché du travail, leur permettront de mieux concilier famille, travail et études dans cette nouvelle réalité post-pandémique, et encourageront la rétention des familles dans différentes régions.

Avec la multitude de solutions qui y sont proposées, ce mémoire se veut donc d'abord et avant tout un outil de référence afin d'aiguiller et d'appuyer le gouvernement du Québec dans l'élaboration d'une stratégie de relance économique qui fera une place importante aux familles des quatre coins de notre vaste territoire.

Parce qu'une économie plus inclusive des familles, c'est une économie plus riche et plus prospère.

SOMMAIRE

exécutif

La Fédération québécoise des organismes communautaires Famille (FQOCF) représente, soutient et vise à accroître le rayonnement et le développement de plus de 250 organismes communautaires Famille (OCF). Elle agit en plus à titre d'experte-conseil auprès de décideurs publics et d'influenceurs sur les enjeux liés aux familles et aux parents.

En ce sens, elle souhaite interpeller les décideurs et les leaders économiques afin d'adresser les conditions préalables en vue de la réussite de la relance économique pour les familles québécoises à la suite de la pandémie de COVID-19 qui a touché l'ensemble des communautés.

- 1 Donner une voix aux parents dans les instances décisionnelles et économiques** afin que les perspectives et les situations des familles soient prises en compte dans les lieux de pouvoir et économiques, tout en soutenant leur implication et leur participation au devenir des communautés.
- 2 Améliorer la situation et l'autonomie économiques des mères et des familles immigrantes** en favorisant le soutien à la recherche d'emploi et l'intégration dans les communautés, que ce soit par le financement de programmes d'employabilité, de requalification ou de soutien aux organismes communautaires qui accompagnent les familles.
- 3 Promouvoir et faciliter la conciliation famille-travail-études (CFTÉ) en :**
 - a. prenant acte des changements issus de la pandémie, dont le télétravail et la délocalisation des emplois;
 - b. encourageant la mise en place accrue de mesures de CFTÉ dans les milieux de travail au Québec;
 - c. accélérant le développement de milieux de garde répondant aux besoins des familles ainsi que la construction de logements abordables pour assurer une rétention des familles dans les communautés.
- 4 Favoriser la vitalité de toutes nos régions par le soutien aux OCF**, des acteurs clés pour assurer une reprise économique viable dans les communautés québécoises.
- 5 Établir, pour y parvenir, des cibles chiffrées, claires, atteignables et mesurables** qui feront l'objet d'un suivi d'ici 2023.

C'est par la prise en compte et l'application de ces conditions favorables que les acteurs économiques soutiendront une véritable relance faisant une place active aux familles, et ce, dans l'intérêt de tous les membres des communautés québécoises.

TABLE DES *matières*

1. Politiques économiques et sociales favorisant une relance économique inclusive des familles québécoises	5
2. Conditions préalables permettant aux familles québécoises de s'insérer activement dans la relance économique	5
2.1 S'assurer que la voix des parents est incluse dans les instances décisionnelles et économiques	6
2.2 Améliorer la situation et l'autonomie économiques des mères et des familles immigrantes	6
2.2.1 Programme de requalification régionalisé selon les besoins	6
2.2.2 Favoriser le soutien à la recherche d'emplois et l'intégration dans les communautés des personnes issues de l'immigration	8
2.3 Favoriser une meilleure conciliation famille-travail-études	10
2.3.1 Mesures de CFTÉ en milieu de travail	10
2.3.2 Accélérer le développement de milieux de garde répondant aux besoins des familles	10
2.3.3 Accélérer la construction de logements abordables pour les familles, particulièrement dans les communautés où les taux d'inoccupation sont sous le seuil d'équilibre	12
2.4 Favoriser la vitalité de toutes nos régions : les OCF, des acteurs clés pour soutenir la reprise dans les communautés québécoises	14
3. Des cibles de performance à atteindre	16
4. Conclusion	16
ANNEXE 1 / Liste des recommandations de la FQOCF pour une relance économique inclusive des familles québécoises	18
ANNEXE 2 / Carte des OCF au Québec	20

1 POLITIQUES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES FAVORISANT UNE RELANCE ÉCONOMIQUE INCLUSIVE DES FAMILLES QUÉBÉCOISES

C'est d'abord et avant tout à travers ses politiques fiscales, économiques et sociales avant-gardistes que le gouvernement du Québec peut positionner favorablement la province en vue de sa relance économique.

En matière de revenus, le Québec est la région où l'on retrouve le moins d'inégalités en Amérique du Nord¹. L'intervention de l'État dans l'économie et dans la société explique pourquoi le Québec est une nation plus égalitaire que le reste du Canada ou encore les États-Unis.

Les différentes politiques et mesures de soutien aux familles du gouvernement du Québec ont démontré leur impact positif indéniable en matière de croissance économique, d'amélioration de la qualité de vie et de réduction des inégalités pour les mères, les pères et les enfants d'ici.

DES MESURES FISCALES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES FAVORABLES À LA RELANCE ÉCONOMIQUE²

- Des programmes sociaux universels novateurs
- Un meilleur accès aux services de garde à contribution réduite
- Une bonification du régime québécois d'assurance parentale
- Un rehaussement du soutien financier aux familles et d'autres dépenses publiques directes ou indirectes

Ce sont ces mêmes politiques fiscales et sociales qui font du Québec un État soucieux des familles, présentant un taux de pauvreté chez les enfants beaucoup plus bas que ceux de nos voisins immédiats³. Les statistiques démontrent par ailleurs que les pays de l'OCDE qui consacrent une plus grande part de leurs dépenses publiques aux familles se caractérisent généralement par des taux de pauvreté infantile inférieurs⁴. De même, ces politiques tendent à favoriser une participation pleine et entière des familles à la relance économique.

2 CONDITIONS PRÉALABLES PERMETTANT AUX FAMILLES QUÉBÉCOISES DE S'INSÉRER ACTIVEMENT DANS LA RELANCE ÉCONOMIQUE

Certains leviers sont à développer ou à renforcer afin de soutenir la mise en place de ces conditions préalables dans les communautés québécoises. La présente section recense ceux qui nous semblent les plus pertinents et les plus urgents en vue de la réussite de la relance économique pour les familles en contexte post-pandémie.

¹Stéphane Paquin et Pier-Luc Lévesque (dir.), *Social-démocratie 2.0, Le Québec comparé aux pays scandinaves*, Les Presses de l'Université de Montréal, 2014.

²Luc Godbout et Suzie St-Cerny (dir.), *Le Québec, un paradis pour les familles? Regards sur la famille et la fiscalité*, Presses de l'Université Laval, 2008.

³Stéphane Paquin et Pier-Luc Lévesque (dir.), *op. cit.*

⁴Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Le point sur les dépenses sociales 2019*, Janvier 2019.

2.1 S'assurer que la voix des parents est incluse dans les instances décisionnelles et économiques

Dès septembre 2020, différentes études économiques et statistiques⁵ se succédaient pour démontrer l'impact différencié de la pandémie et de la crise économique sur les genres, car les défis associés à la relance s'avéraient déjà fort différents chez les femmes et les hommes.

Dans le même ordre et comme le démontrent les principaux éléments du présent mémoire, les bénéfices qu'auraient de possibles mesures économiques de relance ne sont pas à négliger, notamment sur la création d'emplois des parents, sur leurs conditions de travail ainsi que sur leurs diverses responsabilités parentales.

Au contraire, il est important que les situations et les besoins des familles soient pris en compte dans la relance et que cette parole diversifiée soit amenée dans les lieux de pouvoir et économiques. Les recherches en gouvernance démontrent sans équivoque qu'une plus grande diversité parmi les administrateurs a une incidence positive sur la performance financière, sociale et environnementale des entreprises⁶.

Il s'agit là d'une véritable occasion pour les instances démocratiques (provinciale et municipales), les conseils d'administration et les institutions scolaires de passer des mots aux actions. En soutenant la création de liens familles-communauté, ces organisations s'engagent en faveur du développement global de la population et de l'implication des parents dans les structures démocratiques participatives, et ce, dès la naissance de leurs tout-petits. L'exemple de la récente réforme des centres de services scolaires, alors qu'une place au sein des conseils d'administration a été faite pour les parents, est un pas dans cette voie.

En favorisant la place des parents afin de partager leurs perspectives et les situations rencontrées par les familles ainsi qu'en les consultant directement, les décideurs politiques et économiques s'assurent d'une relance économique inclusive et à l'image de leurs communautés.

RECOMMANDATION #1

Que le gouvernement du Québec procède à la mise sur pied d'un comité-conseil citoyen portant sur la relance économique, représentatif de la société québécoise par le genre, l'âge, la parentalité, le statut socioéconomique, les régions d'appartenance et la diversité culturelle afin de réfléchir concrètement aux mesures de la relance en prenant en compte la réalité et les besoins de tous, incluant les familles québécoises.

2.2 Améliorer la situation et l'autonomie économiques des mères et des familles immigrantes

2.2.1 Programme de requalification régionalisé selon les besoins

Avec la crise actuelle, le Québec se retrouve confronté à une situation inédite où coexistent deux importants problèmes en matière d'emploi. En effet, dans un premier temps, certains secteurs d'activités font face à une rareté de main-d'œuvre considérable⁷, notamment de main-d'œuvre qualifiée dans des secteurs spécialisés – une problématique déjà existante avant le début de la pandémie. Alors que le taux de chômage au Québec a encore baissé en août 2021, atteignant 5,8 %⁸, les secteurs de la restauration, de l'hébergement ainsi que les milieux de travail à contacts rapprochés ou dont les tâches sont liées à la garde d'enfants ont tous signalé que l'embauche était difficile⁹.

⁵Louise Champoux-Paillé, *Relancer l'économie dans une perspective paritaire*, La Presse, 26 septembre 2020.

⁶HEC Montréal, *Diversité en gouvernance : Claude Francoeur et Réal Labelle parmi les plus cités*, Section Nouvelles du site web de HEC Montréal, 10 janvier 2020.

⁷Statistique Canada, Postes vacants, employés salariés, taux de postes vacants et moyenne du salaire horaire offert selon le secteur de l'industrie, données trimestrielles non désaisonnalisées. Tableau 14-10-0326-01. 21 septembre 2021.

⁸Statistique Canada, Caractéristiques de la population active selon la province, données mensuelles désaisonnalisées. Tableau 14-10-0287-03. 10 septembre 2021.

⁹Tara Deschamps, Baisse du taux de chômage au Canada et au Québec. La Presse, 6 août 2021.

Cette situation engendre d'importants défis :

- La nécessité, pour les employeurs, de recruter de la main-d'œuvre ayant les qualifications nécessaires pour assurer le développement et la croissance de leurs activités en quantité suffisante ;
- Le besoin pour les travailleurs de développer leurs compétences afin d'occuper des emplois de qualité qui répondent à leurs aspirations ;

L'importance du développement des compétences de la main-d'œuvre, notamment dans le domaine des nouvelles technologies, afin d'assurer la compétitivité économique du Québec (automatisation, numérisation, robotisation)⁹.

-

Quatre groupes de travailleurs ont été plus durement affectés par la pandémie : les jeunes, les femmes, les immigrants et les travailleurs à bas salaires¹⁰, des populations particulièrement desservies par les organismes communautaires Famille dans les communautés.

Au deuxième trimestre de 2021, les effets de la pandémie sur la participation au marché du travail étaient toujours plus importants chez les femmes que chez les hommes au Québec, particulièrement du côté des emplois à temps partiel¹¹.

Les plans de relance économique régionaux consistent souvent en un soutien financier à des secteurs économiques précis, qui touchent des milieux largement masculins (extraction et transformation de ressources naturelles, construction, etc.). Ces programmes sont donc utiles surtout pour les pères de famille, tandis que les mères sont souvent laissées de côté. Dans le cadre de la relance économique, il est essentiel d'améliorer l'accès au marché du travail pour les femmes¹¹ et les mères monoparentales afin de leur permettre de développer leurs compétences et d'occuper des emplois de qualité, qui répondent à leurs besoins et aspirations.

La requalification de la main-d'œuvre et le rehaussement des compétences sont également des leviers incontournables pour accélérer le retour à l'emploi du plus grand nombre, particulièrement les femmes et les jeunes qui ont été touchés par la pandémie, et pour soutenir à la fois les entreprises et les individus touchés par la crise. Le défi sera d'amener les personnes issues des industries ou des professions ralenties par les effets de la récession à se requalifier dans les entreprises qui manquent de main-d'œuvre¹².

RECOMMANDATION #2

Afin d'amener plus de femmes à occuper des emplois en demande qui nécessitent une formation (enseignement, éducation à l'enfance, santé, construction, technologie, etc.), revoir les programmes disponibles dans le but de leur donner un meilleur accès à des formations, ainsi que des mesures leur permettant d'y avoir accès (ex. : conciliation famille-travail-études, etc.), mais également un soutien financier suffisant permettant de subvenir aux besoins de l'ensemble de la famille et un service de garderie pour leur libérer du temps malgré leurs responsabilités familiales.

⁸La Presse canadienne, *Québec : 190 000 chômeurs liés à la pandémie*, *Conseiller*, 16 octobre 2020.

⁹Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, *Forum virtuel sur la requalification de la main-d'œuvre et sur l'emploi*, Site officiel du gouvernement du Québec, 16 octobre 2020.

¹⁰Tatiana Aboud, Jean-Guy Côté et Simon Savard, *L'emploi en temps de crise : qui profitera de la reprise?*, *Institut du Québec*, 9 septembre 2020.

¹¹Statistique Canada, *La participation au marché du travail selon le sexe, deuxième trimestre 2021*. 19 août 2021.

¹²Ibid.

Ailleurs dans le monde, un certain nombre de pays européens ont engagé au cours des dernières années des réformes visant à accroître l'emploi féminin. Parmi les politiques ayant rencontré le plus de succès, celles visant à élever les niveaux de scolarité des femmes ainsi qu'accroître la disponibilité de structures de garde formelle ont démontré des effets positifs appréciables sur l'emploi des femmes¹³.

La Commission européenne s'est aussi dotée de leviers d'action pour s'attaquer à la sous-représentation des femmes sur le marché du travail. Il s'agit notamment de politiques concernant l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée; par exemple, des congés pour raisons familiales bien conçus et équilibrés du point de vue de l'égalité hommes-femmes, des formules souples de travail et des services professionnels de soins à la personne ainsi que des politiques visant à limiter les facteurs économiques dissuadant les femmes de travailler¹⁴.

D'autres pays ont mis au point des dispositifs destinés aux femmes qui ont déjà connu de longues interruptions de carrière. C'est le cas du régime de Returnships (« retours ») au Royaume-Uni, lancé en 2017. De même, le Luxembourg a adopté une loi pour renforcer le principe de l'égalité de rémunération entre les femmes et les hommes et a mené des campagnes de sensibilisation et d'autres actions visant à éliminer les obstacles à l'emploi des femmes¹⁵.

La FQOCF salue d'ailleurs la mise en place du Programme d'aide à la relance par l'augmentation de la formation (PARAF), annoncée par le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et ministre responsable de la région de la Mauricie, M. Jean Boulet, le 26 novembre 2020. Le PARAF vise à accompagner 18 000 personnes¹⁶ dans leur processus de requalification ou de rehaussement de leurs compétences et comprend une allocation de 500 \$ par semaine, suivant leur inscription à l'une ou l'autre des formations offrant de bonnes perspectives d'emploi¹⁷. Alors qu'en date du 6 février 2021, 76 % des personnes inscrites au programme étaient âgées de 20 à 44 ans et 53 % étaient des femmes¹⁸, ce programme constitue une première réponse favorable aux besoins actuels et bénéficiera aux familles québécoises. Comme les femmes ont été les premières touchées par la pandémie, il serait souhaitable de voir ce chiffre se maintenir au-dessus de la barre des 50 %. De plus, à la lumière de ces résultats, il sera pertinent de se questionner quant à la possibilité de pérenniser un programme de ce type.

2.2.2 Favoriser le soutien à la recherche d'emplois et l'intégration dans les communautés des personnes issues de l'immigration

Selon les données d'un sondage réalisé en avril 2020 par l'Institut Vanier de la famille, l'Association d'études canadiennes et la firme Léger, plus de 7 immigrants récents sur 10 (73 %) au Canada¹⁹ déclarent que leur bien-être financier est menacé par la pandémie de façon « importante », comparativement à 58 % des immigrants arrivés au Canada il y a 10 ans ou plus, et à 50 % des Canadiens nés au pays²⁰.

La reprise est en effet moins rapide chez les personnes issues de l'immigration. Le taux de chômage pour les personnes nées au Canada est plus élevé de 30 % en juillet 2021 par rapport à février 2020 (9,3 % par rapport à 5,9 %), alors que celui des personnes immigrantes est plus élevé de 58 % en juillet 2021 par rapport à février 2020 (7,2 % par rapport à 5,5 %)²¹.

En pleine pénurie de main-d'œuvre alors que les entreprises cherchent par tous les moyens à attirer des employés, les immigrants font encore face à des obstacles dans leur intégration et leur recherche d'emploi²².

¹³Mathilde Guergoat-Larivière, *L'emploi des femmes en Europe*, La vie des idées, 14 janvier 2013.

¹⁴En Roumanie, les allocations parentales ont été augmentées en 2017; cette mesure d'incitation est accordée jusqu'aux 3 ans de l'enfant si les parents recommencent à travailler au moins 60 jours avant les 2 ans de l'enfant. Commission européenne, *Fiche thématique du semestre européen : les femmes sur le marché du travail*, 8 novembre 2017.

¹⁵Commission européenne, *Fiche thématique du semestre européen : les femmes sur le marché du travail*, 8 novembre 2017.

¹⁶Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, *Plus de 160 M\$ pour la requalification de la main-d'œuvre*, Site officiel du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, 26 novembre 2020.

¹⁷Ibid.

¹⁸Véronique Prince, *Québec prolonge son programme de requalification des travailleurs*, Radio-Canada, 6 février 2020.

¹⁹Ceux qui sont arrivés au Canada au cours des 10 dernières années.

²⁰Jennifer Kaddatz, *Les familles peinent à composer avec les conséquences financières de la pandémie de COVID-19*, Institut Vanier de la famille, 9 avril 2020.

²¹Statistique Canada, *Caractéristiques de la population active selon le statut d'immigrant, moyennes mobiles de trois mois, données non désaisonnalisées*.

²²Marie-Jeanne Blain et al, *Portrait de l'intégration en emploi de personnes immigrantes au Québec : expériences et points de vue croisés sur les obstacles systémiques, les éléments facilitants et les ressources*, Comité consultatif Personnes immigrantes de la Commission des partenaires du marché du travail et INRS Centre Urbanisation Culture Société, 1^{er} décembre 2018.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : en février 2020, le taux de chômage chez les personnes nées au Québec était de 5,5 %, alors que pour les personnes immigrantes arrivées il y a moins de 5 ans, c'est pratiquement le double, leur taux de chômage étant de 10,2 %²³.

Les personnes immigrantes établies au Québec, tous statuts confondus, représentent donc un capital humain sous-utilisé. Il est primordial d'intégrer la main-d'œuvre immigrante dans les meilleures conditions le plus rapidement possible et d'améliorer ses conditions d'accès à l'emploi et à son développement²⁴, en plus de lui permettre de contribuer activement et positivement à l'économie québécoise, favorisant du coup une meilleure intégration des nouveaux arrivants.

RECOMMANDATION #3

Augmenter les budgets dédiés aux organisations sans but lucratif et parapubliques, dont les OCF, qui accompagnent les personnes immigrantes, qui encouragent la francisation en milieux mixtes, la participation et l'intégration dans la communauté ainsi que la mise en lien avec les employeurs de la région²⁵.

Les OCF qui accueillent les familles nouvellement établies dans la communauté peuvent ainsi devenir des alliés alors que 76 % des propriétaires de PME ont eu un peu (33 %) ou beaucoup (43 %) de difficulté à trouver de la main-d'œuvre ces cinq dernières années. Pour nombre d'entre eux, dénicher des candidats qualifiés ayant les compétences requises n'a pas été simple²⁶.

Plusieurs études démontrent aussi que les personnes immigrantes sont plus nombreuses à occuper un emploi qui demande un diplôme moins élevé que celui qu'elles ont obtenu à l'extérieur du Canada. C'est ce qu'on appelle la surqualification. Les difficultés à faire reconnaître des diplômes et des compétences acquis à l'extérieur du Canada font partie des motifs de surqualification²⁷.

Les deux premières raisons évoquées par les personnes ayant abandonné le processus de reconnaissance d'équivalence sont le manque de ressource financière et le manque de temps qu'impose la conciliation famille-travail-études. En effet, la durée moyenne de la formation d'appoint est d'un an et demi et celle du stage est de six mois²⁸. Entre-temps, les personnes doivent subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille. Or, il devient difficile de travailler tout en réalisant un stage ou une formation d'appoint et, peut-être aussi, d'avoir à suivre des cours de français. Pour certaines personnes, cette conciliation n'est tout simplement pas possible. La reconnaissance des diplômes demeure un irritant pour les immigrants diplômés à l'étranger qui décident de s'établir au Québec²⁹.

Un nouveau programme de Prêts pour la reconnaissance des titres de compétences étrangers (PRTCE) est entré en vigueur le 1^{er} avril 2021. Ce coup de pouce gouvernemental permettra notamment de financer des démarches administratives qui peuvent s'avérer coûteuses. Par exemple, Québec paiera les frais d'examen conditionnels à une accréditation, la formation d'appoint exigée par un ordre professionnel ou encore des livres et du matériel de cours. De plus, si une cotisation professionnelle est exigée par un organisme de réglementation, le gouvernement la remboursera pour la première année³⁰. Aux yeux de la FQOCF, il s'agit là d'un premier pas dans la bonne direction. Néanmoins, la pandémie COVID-19 a ralenti l'immigration dans les derniers mois ce qui explique un faible taux de participation au programme. Cette mesure nécessite d'être mieux connue des personnes issues de l'immigration dans toutes les régions du Québec³¹.

²³Statistique Canada, Caractéristiques de la population active selon le statut d'immigrant, moyennes mobiles de trois mois, données non désaisonnalisées. Tableau 14-10-0082-01, 10 septembre 2021.

²⁴Ibid.

²⁵Ibid.

²⁶Émilie Hayes, *Travailleurs sans frontières : L'immigration en réponse à la pénurie de main-d'œuvre dans les PME*, Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, Février 2020.

²⁷Sébastien LaRochelle-Côté et Darcy Hango, *La surqualification, les compétences et la satisfaction au travail*, Statistique Canada, 14 septembre 2016.

²⁸Conseil interprofessionnel du Québec, *Enjeux et solutions : L'intégration professionnelle des personnes immigrantes*, 2018.

²⁹Conseil interprofessionnel du Québec, *Regards sur l'intégration professionnelle*, 7 mai 2019.

³⁰Véronique Prince, *4 millions de dollars pour reconnaître les qualifications des immigrants au Québec*, Radio-Canada, 6 mars 2021.

³¹Salah Benreguia, Avec un financement de 2M\$, Microcrédit Montréal à la recherche des nouveaux immigrants. Journal Metro, 26 juillet 2021.

2.3 Favoriser une meilleure conciliation famille-travail-études

Éléments centraux de changement économique de la crise actuelle, le télétravail et la conciliation famille-travail-études (CFTÉ) ont eu de nombreux impacts pour les familles québécoises depuis le début du confinement. Afin d'assurer une saine relance permettant aux familles de prendre pleinement part à l'économie québécoise, il sera primordial d'adresser ces enjeux grandissants alors que la question de la délocalisation du travail est de plus en plus abordée comme un phénomène qui perdurera au-delà de la pandémie.

2.3.1 Mesures de CFTÉ en milieu de travail

La conciliation sera au centre de la relance économique alors qu'un grand nombre d'entreprises prévoient maintenir, temporairement ou de façon permanente, une certaine forme de télétravail. Pour les employeurs, cela permet d'une part de répondre à une certaine demande provenant d'une partie de leur main-d'œuvre, certes, mais aussi de réaliser des économies d'échelle, par exemple par la réduction des espaces de bureaux.

Pour les parents québécois, le télétravail a évidemment des avantages (réduction des déplacements et du temps passé entre le bureau et la maison, possibilité d'effectuer des tâches ménagères lors des pauses, etc.), mais aussi de nombreux inconvénients qui sont source de stress et d'angoisse constants (prolongation des heures de travail, limites mal définies entre le bureau et la maison, surcharge de travail, épuisement, manque de socialisation, etc.).

À ce titre, la FQOCF élabore actuellement, à travers le projet ConciliACTION soutenu financièrement par le gouvernement du Québec, une série d'outils qui seront rendus disponibles en 2022 et qui permettront aux employeurs et aux travailleurs de favoriser une meilleure conciliation famille-travail-études³².

RECOMMANDATION #4

Afin d'assurer une saine relance qui prend en compte les réalités des parents, le gouvernement du Québec doit encourager la mise en place, dans autant d'entreprises que possible et de toutes les tailles, des mesures supplémentaires visant à améliorer la conciliation entre la vie familiale et la carrière professionnelle ou les études des parents.

2.3.2 Accélérer le développement de milieux de garde répondant aux besoins des familles

Pour assurer l'employabilité des parents québécois et une meilleure conciliation famille-travail-études, il est également nécessaire de faciliter l'accès à des services de garde abordables et disponibles dans toutes les régions du Québec.

Un père ou une mère qui doit consacrer l'essentiel de son temps à prendre soin de ses enfants, faute de service de garde répondant à sa réalité propre, est un parent qui ne peut retourner travailler et, donc, qui ne peut malheureusement pas contribuer à l'économie québécoise à la hauteur de son plein potentiel. Soutenir et accélérer le développement des services de garde éducatifs à l'enfance et leur flexibilité, c'est répondre aux besoins des parents, c'est favoriser la recherche d'emploi et, à terme, la réinsertion sur le marché du travail des mères et des pères d'ici.

Dans plusieurs pays d'Europe, notamment au Danemark, les autorités locales ont le devoir d'offrir des services de garde pour les enfants dans un rayon de quatre kilomètres de leur domicile, que ce soit en milieu familial ou dans des centres de la petite enfance, et de s'assurer qu'il y a assez de places disponibles pour tous.

³²Fédération québécoise des organismes communautaires Famille (FQOCF), *ConciliACTION : faire le choix de la conciliation famille-travail-études*.

Ainsi, si leurs parents le désirent, la totalité des enfants âgés de 6 mois à 5 ans a la possibilité de fréquenter l'un de ces établissements³³. Conséquemment, un nombre particulièrement élevé de bambins sont inscrits à un service éducatif. D'après des données de 2013, 87 % des enfants âgés de 1 an à 2 ans et 93 % des enfants âgés de 2 ans à 3 ans fréquentent un service de garde en milieu familial, une pouponnière ou une crèche. Au Québec, cette proportion est plutôt de 57 %³⁴.

Le budget 2021-2022, présenté le 25 mars 2021 par le ministre des Finances, M. Éric Girard, comprend des mesures susceptibles d'avoir des impacts positifs en ce sens. Mentionnons entre autres les investissements annoncés concernant la garde à horaire atypique (9,7 M\$ sur 2 ans), ainsi que le soutien accru consenti aux haltes-garderies communautaires afin de bonifier leurs activités (3,5 M\$ en 2021-2022). Une mesure qui sera notamment bénéfique pour 70 % des membres de la FQOCF, ceux-ci offrant majoritairement ces services de halte-garderie. À ce titre, la FQOCF salue la volonté du gouvernement du Québec d'en faire plus pour les familles. Il faudra toutefois considérer le soutien gouvernemental au-delà de 2022, alors que les besoins demeureront élevés même une fois la pandémie sous contrôle.

De telles mesures seront particulièrement bénéfiques pour les mères québécoises. En effet, la corrélation entre l'offre de services de garde à contribution réduite au Québec et le taux d'emploi des mères ayant de jeunes enfants n'est plus à démontrer. La mise en place du réseau des CPE au Québec, à la fin des années 1990, a fait augmenter non seulement sa masse salariale totale, mais également l'activité économique dans son ensemble, et les revenus de propriété comme les revenus d'emploi³⁵.

Or, si la participation des femmes dans la population active a retrouvé, en septembre 2020, les niveaux pré-pandémiques grâce à la réouverture des écoles, les mères de famille font beaucoup moins d'heures de travail. Environ 70 % des mères font savoir qu'elles travaillent moins de la moitié de leur horaire normal par rapport à septembre 2019³⁶. Les parents affrontent l'incertitude des mois à venir en continuant d'être aux prises avec les « dilemmes impossibles entre leurs enfants et leur carrière ».

Alors qu'en raison des mesures de santé publique et de la crise économique le taux de chômage a grimpé de 8 % à 14 % entre les mois de mars et de mai 2020 (soit le plus haut pourcentage jamais enregistré depuis 1976³⁷), le taux d'emploi des femmes a chuté plus vite que celui des hommes au début de la crise et il remonte plus lentement³⁸.

Le fait que les femmes occupent davantage que les hommes des emplois à temps partiel (24 % contre 14 %) contribue à expliquer le recul de l'emploi féminin lié à la pandémie³⁹. En effet, les postes à temps partiel, qui comptent pour 18 % de l'emploi total, ont représenté 40 % des pertes d'emplois au début de la pandémie⁴⁰. Une autre analyse confirme que l'emploi à temps partiel a davantage subi de pertes que l'emploi à temps plein, qui tend par ailleurs à se rétablir plus rapidement lors de la reprise⁴¹.

³³Émilie Corriveau, *Un modèle venu de la Scandinavie*, Le Devoir, 13 avril 2013

³⁴Ibid.

³⁵Pierre Fortin, Luc Godbout et Suzie St-Cerny, *L'impact des services de garde à contribution réduite du Québec sur le taux d'activité féminin, le revenu intérieur et les budgets gouvernementaux*, Revue Interventions économiques, 2013.

³⁶Statistique Canada, *Enquête sur la population active, septembre 2020*, Le Quotidien.

Un sondage mené en avril 2020 a révélé que plus du tiers des Canadiens de 18 ans et plus ont éprouvé des difficultés financières en lien avec la pandémie de COVID-19 (perte d'emploi temporaire ou permanente, perte de salaire ou de revenus). Association d'études canadiennes (AEC) et l'Institut Vanier de la famille, *L'impact de la COVID-19 : La retraite et le budget de la famille au Canada*, 3 septembre 2020.

³⁷Statistique Canada, *Enquête sur la population active, septembre 2020*, Le Quotidien.

³⁸Agnès Lys Granier et Nicolas Zorn, *Baromètre des inégalités*, Observatoire québécois des inégalités, Septembre 2020.

³⁹Association pour la santé publique du Québec et Observatoire québécois des inégalités, *Impact de la pandémie de COVID-19 sur la santé et la qualité de vie des femmes au Québec*, Novembre 2020.

⁴⁰Tatiana Abboud, Patrick Déry, Alain Dubuc et Simon Savard, *op. cit.*

⁴¹Sylvain Bourdon et al, *Des pertes d'emploi plus importantes chez les jeunes moins diplômés, surtout les jeunes femmes, ainsi que chez ceux travaillant à temps partiel*, La jeunesse en chiffres no 2. Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec, 2020.

RECOMMANDATION #5

Afin de favoriser une relance économique équitable pour les mères et les pères du Québec, le gouvernement doit soutenir davantage les initiatives visant la bonification de l'offre en matière de services de garde répondant aux besoins des familles, que ce soit la garde à temps plein, à temps partiel ou sporadique. Cela permettra aux parents - et plus particulièrement aux mères - de participer activement à la relance économique en favorisant la recherche d'emploi, le retour aux études, la création d'entreprises et en limitant le fardeau financier des familles.

Les organismes communautaires Famille du Québec qui ont accompagné les familles activement pendant la crise de COVID-19 sont à même de rendre compte des besoins de garde énoncés par les parents. Ils offrent d'abord eux-mêmes des services de halte-garderie, de répit familial et de camp de jour aux familles. Ils sont également des acteurs de leur communauté qui assurent du référencement selon les besoins des familles (recherche d'emploi, conciliation famille-travail-études, participation à un programme de formation de la main-d'œuvre, etc.).

La FQOCF a d'ailleurs participé aux consultations sur la réforme des services de garde éducatifs à l'enfance du ministre de la Famille, M. Mathieu Lacombe, le 17 juin 2021. En tant que véritable porte-voix des familles québécoises, la FQOCF y a suggéré des solutions concrètes permettant de mieux répondre aux besoins des parents et des enfants du Québec en matière de garde éducative. Certaines des propositions de la FQOCF ont d'ailleurs été incluses dans le projet de loi 1 sur les services de garde éducatifs à l'enfance déposé à l'Assemblée nationale le 21 octobre 2021⁴².

2.3.3 Accélérer la construction de logements abordables pour les familles, particulièrement dans les communautés où les taux d'inoccupation sont sous le seuil d'équilibre

La pandémie a apporté son lot de difficultés pour les familles de la classe moyenne et les familles en situation précaire. Parmi ces défis, bien sûr, le télétravail et l'école à la maison ont été source de maux de tête pour de nombreux parents du Québec. Un facteur majeur aggravant la situation, particulièrement dans les grands centres, concerne la rareté des logements adaptés aux besoins des familles. Pensons ici à la superficie habitable ou au nombre de chambres disponibles, le tout à prix abordable, afin de permettre l'aménagement d'un bureau à domicile, par exemple.

Cela peut sembler banal, mais en pleine pandémie, de nombreux parents n'avaient tout simplement ni l'espace ni les moyens d'avoir un lieu dédié au télétravail. Souvent, deux parents se retrouvaient en visioconférence dans le salon ou la cuisine pendant que les enfants suivaient leurs cours à distance dans leur chambre. Une situation souvent cacophonique et source de stress constant, rendant la conciliation famille-travail-études d'autant plus complexe, sans oublier les nombreux impacts sur la qualité de vie et les conditions de travail de ces parents.

Le manque de logements pensés pour répondre aux besoins des familles dans les grandes villes québécoises n'est pas un phénomène nouveau. Néanmoins, la pandémie a mis en lumière l'importance accrue de s'attaquer à cette problématique, d'autant qu'on assiste actuellement à un véritable exode des familles vers les banlieues, les villes se vidant de leurs familles attirées par la promesse d'une meilleure qualité de vie et de services publics mieux adaptés (écoles, services de garde, parcs, loisirs, etc.), loin des milieux urbains.

La construction de logements sociaux et abordables⁴³, notamment à travers le financement du programme AccèsLogis Québec, est une mesure qui doit être privilégiée pour la relance, car ce type de projet stimule l'économie locale, favorise la mixité sociale et contribue à réduire les inégalités économiques.

⁴² FQOCF, Agir en prévention et en réponse aux besoins des familles. [Mémoire sur les services de garde éducatifs à l'enfance](#), 1er juin 2021.

⁴³ Un logement est considéré comme « abordable » lorsqu'il permet à un ménage à revenu faible ou modeste d'en faire la location ou l'acquisition sans avoir à y consacrer plus de 30 % de son revenu brut. Le « logement social » est un sous-ensemble du logement abordable. Il est destiné à des clientèles à faible revenu et répond aux critères des programmes gouvernementaux en la matière. Souvent, le loyer des locataires est établi à 25 % de leurs revenus. Source : Ville de Montréal, [Plan d'urbanisme](#).

La FQOCF salue d'ailleurs les investissements de 37,6 millions \$ sur 4 ans annoncés dans le budget 2021-2022 afin de créer 500 nouvelles unités du programme AccèsLogis. À notre avis, de telles sommes auraient dû être injectées il y a plusieurs années déjà, considérant l'important retard accumulé par le Québec en matière de logement social et abordable. Cela dit, il faudra bien plus que 500 nouveaux logements d'ici 4 ans pour loger toutes les 195 000 familles du Québec qui consacrent plus de la moitié de leurs revenus pour se loger⁴⁴. Malgré les récents investissements annoncés, les familles québécoises souhaitent concrètement voir apparaître les mises en chantier de ces logis⁴⁵. Les besoins sont urgents, la crise est déjà bien enracinée. Dans 4 ans, elle ne sera que plus profonde.

Les rapports sur le marché locatif publiés en janvier 2021 par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) confirment que la pénurie de logements locatifs se poursuit et souvent s'aggrave dans toutes les régions métropolitaines du Québec, malgré les facteurs temporaires liés à la pandémie qui ont pu diminuer la demande dans les grandes villes depuis l'an passé. Les données de la SCHL confirment également que la hausse marquée du coût du loyer moyen continue⁴⁶.

Le taux d'inoccupation est maintenant sous la barre du seuil d'équilibre de 3 % dans toutes les régions métropolitaines de recensement (RMR) :

- Montréal (2,7 %)
- Gatineau (1,6 %)
- Québec (2,7 %)
- Trois-Rivières (1,3 %)
- Sherbrooke (1,3 %)
- Saguenay (2,8 %)

Cette problématique n'est pas seulement propre aux grands centres urbains, puisque la rareté des logements, des habitations et des terrains constructibles disponibles continue de mettre une pression à la hausse sur le coût de l'habitation de manière générale, et ce, dans plusieurs régions du Québec. À titre d'exemple, malgré que le salaire médian en Abitibi-Témiscamingue soit plus élevé que dans l'ensemble du Québec, bon nombre de résidents de la région octroient plus de 30 % de leur salaire à leur loyer : 9 650 ménages se trouvent dans cette situation, selon les données les plus récentes de 2016, « une crise qui dure depuis 15 ans »⁴⁷.

La crise du logement n'est donc pas seulement une question de taux d'inoccupation; elle est aussi liée à l'augmentation constante du prix des logements disponibles et de l'incapacité de payer d'une proportion croissante de la population québécoise. Cette situation a des conséquences directes et évidentes sur la santé physique et mentale ainsi que sur le développement des enfants⁴⁸.

Une offre suffisante de logements de qualité à prix abordables constitue un facteur d'attraction et de rétention de la main-d'œuvre et contribue à une plus grande compétitivité. La pénurie de logements abordables affecte négativement l'économie, ce qui impose de nouvelles contraintes aux entreprises des régions du Québec. L'aménagement de logements sociaux et abordables en nombre suffisant est devenu un enjeu de vitalité et de développement économique, qui est reconnu par les pouvoirs publics⁴⁹.

Au cours des derniers mois, les grandes villes du Québec ont fait état d'un manque criant de logements sociaux et d'un retard accumulé dans la construction de nouvelles unités⁵⁰. Les dirigeants municipaux font valoir qu'au-delà de soulager la détresse sociale, la construction de logements sociaux contribuerait à la relance économique de l'ensemble de la province.

⁴⁴Front d'action populaire en réaménagement urbain, *La pénurie de logements se poursuit au Québec*, 28 janvier 2021.

⁴⁵Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, Près de 1,5 milliard de dollars pour le logement abordable au Québec, 1 août 2021.

⁴⁶Société canadienne d'hypothèques et de logement, *Rapports sur le marché locatif*, 28 janvier 2021.

⁴⁷Alexia Martel-Desjardins, *Un manque de logements abordables qui préoccupe de plus en plus*, Radio-Canada, 30 décembre 2020.

⁴⁸Front d'action populaire en réaménagement urbain, *op. cit.*

⁴⁹Association des professionnels de la construction et de l'habitation du Québec, *Document de référence sur le soutien au logement social et abordable*, Avril 2019.

⁵⁰Pierre Saint-Arnaud, *Les villes réclament des centaines de millions à Québec*, La Presse, 19 février 2020.

DEMANDES DES GRANDES VILLES DU QUÉBEC

- **Montréal** : financement pour la création de 1 000 à 1 500 logements sociaux par année.
- **Québec** : construction de 5 000 nouvelles unités dans les 5 prochaines années, particulièrement pour des ménages dans le besoin, dont 2 600 unités de logement social.
- **Gatineau** : 1 000 ménages sont en attente d'une habitation à loyer modique et 8 900 ménages dépensent plus que 30 % de leur revenu pour se loger alors que le taux d'inoccupation est à 1,6 %.

Si le dernier budget provincial présente des efforts financiers supplémentaires de 250 M\$ sur 3 ans afin d'accélérer la construction de 5 000 logements sociaux, force est de constater que ces sommes ne suffiront pas à pleinement répondre aux demandes des grandes villes québécoises. Or, la crise de la COVID-19 a démontré que la disponibilité de logements abordables est essentielle à la santé et au bien-être des ménages, mais également à la reprise économique des villes à travers le Québec et le Canada. D'autres investissements seront donc nécessaires dans les prochaines années.

RECOMMANDATION #6

Que le gouvernement du Québec réponde favorablement, pleinement et rapidement aux demandes des grandes villes de la province en priorisant et en accélérant les projets visant la construction de logements abordables et sociaux adaptés pour les familles afin de favoriser la rétention des familles dans les grands centres urbains. De plus, que le gouvernement du Québec évalue la possibilité de renforcer les incitatifs – tant coercitifs que financiers ou fiscaux – afin que le secteur privé ait un meilleur « réflexe famille » lors du développement de nouveaux projets immobiliers, et ce, partout au Québec. On peut penser ici à des allègements de taxes pour les logements familiaux, à la construction de logements familiaux in situ, à proximité des centres-villes et des services publics et pas seulement en périphérie, etc.

2.4 Favoriser la vitalité de toutes nos régions : les OCF, des acteurs clés pour soutenir la reprise dans les communautés québécoises

Dans le cadre de leur mission au quotidien et dans toutes les régions du Québec, les OCF accompagnent de nombreux parents qui expriment régulièrement des besoins quant à leur rôle professionnel, leur situation financière ainsi que dans l'éducation de leurs enfants. Ces problématiques, accentuées par la perte du réseau de soutien habituel des familles, font craindre des impacts négatifs pour les mères, les pères et leurs enfants dans le contexte de la pandémie et des mois à venir.

C'est sans compter les défis de la délocalisation du travail et de la conciliation familiale, qui engendrent une augmentation de la charge et du temps de travail à la maison, en plus d'affecter la santé mentale et le stress des travailleurs. Il est donc essentiel de les adresser collectivement avec tous les acteurs sociaux, communautaires et économiques pour favoriser une relance économique et sociale prenant en compte les réalités des familles québécoises.

En tant qu'acteurs du continuum de services du filet social québécois, les OCF contribuent activement, grâce aux services qu'ils offrent à des milliers de familles dans toutes les régions du Québec, à atténuer ces impacts pour les parents et les enfants d'ici.

Dès les tout débuts et tout au long de la crise, les 280 OCF présents dans toutes les régions du Québec ont démontré avec brio leur capacité d'adaptation en maintenant et en développant des services respectant les consignes sanitaires de la santé publique pour agir auprès des parents et des enfants touchés par la pandémie et ses impacts sur leurs réalités familiales, leur santé mentale et physique, etc. Les OCF ont d'ailleurs été en première ligne auprès des familles pendant la pandémie⁵¹.

Prenons l'exemple d'un OCF de la Mauricie qui a été en mesure de s'adapter rapidement afin de joindre des centaines de familles mises à pied temporairement dans un secteur mono-industriel de la région, et ce, dès les premiers jours de la crise. Certaines familles issues de diverses communautés culturelles n'avaient pas été mises au courant des règles sanitaires mises en place par la Santé publique. L'organisme a été au-devant des défis et a embauché des traductrices afin d'accompagner les pères, les mères et les enfants et considérer leurs besoins en matériel sanitaire, en aide alimentaire, en soutien divers et en répit.

Cet OCF, comme beaucoup d'autres aux quatre coins de la province, aura assuré une rétention des familles afin qu'elles demeurent dans la communauté pendant la crise. Cette rétention a favorisé une relance rapide lors de la réouverture de grandes entreprises régionales puisque la main-d'œuvre d'expérience était alors disponible à l'emploi dès que la Santé publique a donné le feu vert aux employeurs.

Ce rôle de filet social et de maillage dans les communautés québécoises a été effectué dans l'ombre par de nombreux organismes communautaires qui ont fait une différence notable dans la vie des familles pendant la crise. Les OCF sont ainsi des partenaires de choix des entreprises puisqu'ils contribuent à faciliter l'intégration à la communauté, l'entraide et le réseautage, le référencement entre divers services publics accessibles localement, l'enracinement et l'appartenance au milieu et au devenir de la communauté.

En mettant en place des initiatives dans le cadre de leur mission sociale, les OCF renforcent les communautés au bénéfice de l'ensemble des acteurs économiques, des petites entreprises aux plus grandes, favorisant ainsi une sortie de crise plus viable et plus rapide.

Soutenir les OCF, c'est mettre en place les conditions gagnantes afin d'assurer le dynamisme et la vitalité de nos communautés, tant sur le plan social qu'économique. Les leaders du milieu économique de nos localités et de nos régions ont donc tout intérêt à soutenir un accroissement de l'aide financière accordée au milieu communautaire Famille, comme l'a recommandé en décembre 2019 la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse (CSDEPJ) (Commission Laurent)⁵², puisqu'en ayant davantage de moyens, les OCF seront en mesure de desservir encore plus et encore mieux les familles d'ici.

RECOMMANDATION #7

Répondre entièrement aux recommandations de la CSDEPJ en accordant au minimum 200 000 \$ par année par organisme, de façon récurrente et à long terme, en priorisant les organismes communautaires Famille (OCF) bien implantés dans leur milieu et travaillant en partenariat avec les organisations institutionnelles de proximité. Ce financement devrait également être indexé afin de s'assurer que les sommes disponibles pour les services aux familles demeurent constantes dans le temps, et ce, à long terme.

⁵¹COVID-19 : Québec injecte 85 M\$ pour aider les organismes communautaires, Radio-Canada, 9 novembre 2020.

⁵²Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse, *Bilan des travaux 2019 et premières recommandATIONS*, 18 décembre 2019.

3 DES CIBLES DE PERFORMANCE À ATTEINDRE

Qui dit relance économique dit aussi cibles économiques. Afin de mesurer l'efficacité et le succès des mesures mises en place par le gouvernement du Québec, la FQOCF propose de cibler les indicateurs de performance suivants et de viser leur atteinte d'ici 2023 :

- Taux d'emploi général : ramener le taux de chômage plus près du niveau de février 2020, avant la pandémie, soit 4,5 %⁵³.
- Taux d'emploi des femmes de 25 à 54 ans : retour au niveau de février 2020 avant la pandémie, soit 79,5 %⁵⁴.
- Taux de chômage des personnes issues de l'immigration : ramener ce chiffre plus près du niveau pré-pandémique des personnes nées au Québec, soit sous la barre de 6 %⁵⁵.
- Pérennisation et participation de plus de 50 % de femmes au Programme d'aide à la relance par l'augmentation de la formation (PARAF).
- Taux d'inoccupation des logements dans les grands centres : retourner et se maintenir au seuil d'équilibre de 3 %.
- Hausse du prix des loyers : limiter autant que possible l'augmentation à un maximum de 3 %⁵⁶ par année à travers le Québec.
- Logements sociaux et abordables pour les familles : accélérer et compléter la construction des 15 000 unités de logement AccèsLogis promises par le gouvernement Legault d'ici la fin de son premier mandat⁵⁷.
- Doubler le nombre d'organisations et d'entreprises ayant reçu le sceau « Concilivi » développé par le Réseau pour un Québec Famille reconnaissant les mesures de conciliation famille-travail-études rendues disponibles par les employeurs, portant ce nombre à un total de 60 organisations.
- Établissement d'un seuil plancher de financement à la mission de 200 000 \$ par organisme communautaire Famille, annuel et récurrent, ainsi que d'une indexation annuelle du Programme de soutien financier à l'action communautaire auprès des familles (PSFF) du ministère de la Famille.

Un suivi attentif et exhaustif de ces indicateurs de performance sera effectué par la FQOCF au cours des deux prochaines années.

4 CONCLUSION

Alors que le Québec tout entier attend avec impatience la fin de la pandémie et le retour à une certaine normalité, il serait faux de croire que les prochaines années rimeront forcément avec la fin de tous les problèmes et enjeux sociaux engendrés par cette crise sanitaire et économique inédite. Le chemin vers une relance complète et équitable pour tous les Québécois est encore long et il exigera des efforts considérables de la part de l'ensemble des acteurs sociaux, communautaires et économiques du Québec.

Avec la COVID-19, le jeu a soudainement changé. Le monde aussi. Le Québec doit maintenant se réinventer pour mieux s'adapter à cette nouvelle réalité. Le gouvernement provincial peut et doit faire preuve de leadership pour s'assurer que tous les parents du Québec puissent pleinement contribuer à notre économie. Pour cela, il devra mettre en place les conditions gagnantes en vue d'une relance saine et inclusive des familles québécoises, en agissant sur plusieurs fronts à la fois, et ce, avec une vision à long terme.

⁵³Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, Février 2020.

⁵⁴Ibid.

⁵⁵Statistique Canada, *Tableau 14-10-0083-01, Caractéristiques de la population active selon le statut d'immigrant, données annuelles*.

⁵⁶Tribunal administratif du logement, *Le calcul de l'augmentation des loyers en 2021*.

⁵⁷Journal Métro, *Logements sociaux: 1019 unités réalisées en un an dans la province*, 19 août 2020.

Ce document préparé par l'équipe de la FQOCF, en collaboration avec l'économiste québécoise Valérie Gobeil, propose une série de solutions répondant, à notre avis, aux nombreux défis auxquels sont confrontés au quotidien les parents d'ici, du logement aux services de garde, en passant par la conciliation famille-travail-études, une meilleure intégration des personnes issues de l'immigration, un soutien accru au milieu communautaire, sans oublier la participation et la consultation des parents lorsqu'il est question de décisions qui les concernent et qui ont un impact sur leur famille.

La société québécoise – comme le reste du monde d'ailleurs – a vécu un profond traumatisme avec cette crise sans précédent. Pour beaucoup de familles, les blessures sont profondes et prendront du temps à guérir. L'État québécois sera assurément appelé à jouer un rôle central dans ce processus de guérison en faisant preuve de la bienveillance et de la compassion nécessaires en de telles circonstances exceptionnelles.

Les recommandations mises de l'avant par la FQOCF font ainsi écho à la réalité de plus en plus difficile constatée au quotidien par les quelque 280 OCF du Québec qui accompagnent et soutiennent chaque jour des milliers de familles dans toutes les régions du Québec depuis le premier jour de la crise. Elles sont également basées sur des données probantes démontrant les bienfaits et les retombées positives des solutions proposées.

Comme nation ouverte et inclusive, la relance est aussi une occasion à saisir pour briller et nous positionner en tant que leader en nous dotant d'une stratégie économique qui ne laissera personne de côté, à commencer par les familles. C'est ainsi que nous renforcerons notre image en tant que société progressiste et comme un modèle à suivre, tant dans le reste du Canada qu'à l'international.

Parce qu'un Québec riche de toutes ses familles, sans exception, c'est un Québec prospère, tout simplement.



LISTE DES RECOMMANDATIONS DE LA FQOCF POUR UNE RELANCE ÉCONOMIQUE INCLUSIVE DES FAMILLES QUÉBÉCOISES

RECOMMANDATION #1

Que le gouvernement du Québec procède à la mise sur pied d'un comité-conseil citoyen portant sur la relance économique, représentatif de la société québécoise par le genre, l'âge, la parentalité, le statut socioéconomique, les régions d'appartenance et la diversité culturelle afin de réfléchir concrètement aux mesures de la relance en prenant en compte la réalité et les besoins de tous, incluant les familles québécoises.

RECOMMANDATION #2

Afin d'amener plus de femmes à occuper des emplois en demande qui nécessitent une formation (enseignement, éducation à l'enfance, santé, construction, technologie, etc.), revoir les programmes disponibles dans le but de leur donner un meilleur accès à des formations, ainsi que des mesures leur permettant d'y avoir accès (ex. : conciliation famille-travail-études, etc.), mais également un soutien financier suffisant permettant de subvenir aux besoins de l'ensemble de la famille et un service de garderie pour leur libérer du temps malgré leurs responsabilités familiales.

RECOMMANDATION #3

Augmenter les budgets dédiés aux organisations sans but lucratif et parapubliques, dont les OCF, qui accompagnent les personnes immigrantes, qui encouragent la francisation en milieux mixtes, la participation et l'intégration dans la communauté ainsi que la mise en lien avec les employeurs de la région.

RECOMMANDATION #4

Afin d'assurer une saine relance qui prend en compte les réalités des parents, le gouvernement du Québec doit encourager la mise en place, dans autant d'entreprises que possible et de toutes les tailles, des mesures supplémentaires visant à améliorer la conciliation entre la vie familiale et la carrière professionnelle ou les études des parents.

RECOMMANDATION #5

Afin de favoriser une relance économique équitable pour les mères et les pères du Québec, le gouvernement doit soutenir davantage les initiatives visant la bonification de l'offre en matière de services de garde répondant aux besoins des familles, que ce soit la garde à temps plein, à temps partiel ou sporadique. Cela permettra aux parents - et plus particulièrement aux mères - de participer activement à la relance économique en favorisant la recherche d'emploi, le retour aux études, la création d'entreprises et en limitant le fardeau financier des familles.

RECOMMANDATION #6

Que le gouvernement du Québec réponde favorablement, pleinement et rapidement aux demandes des grandes villes de la province en priorisant et en accélérant les projets visant la construction de logements abordables et sociaux adaptés pour les familles afin de favoriser la rétention des familles dans les grands centres urbains. De plus, que le gouvernement du Québec évalue la possibilité de renforcer les incitatifs - tant coercitifs que financiers ou fiscaux - afin que le secteur privé ait un meilleur « réflexe famille » lors du développement de nouveaux projets immobiliers, et ce, partout au Québec. On peut penser ici à des allègements de taxes pour les logements familiaux, à la construction de logements familiaux in situ, à proximité des centres-villes et des services publics et pas seulement en périphérie, etc.

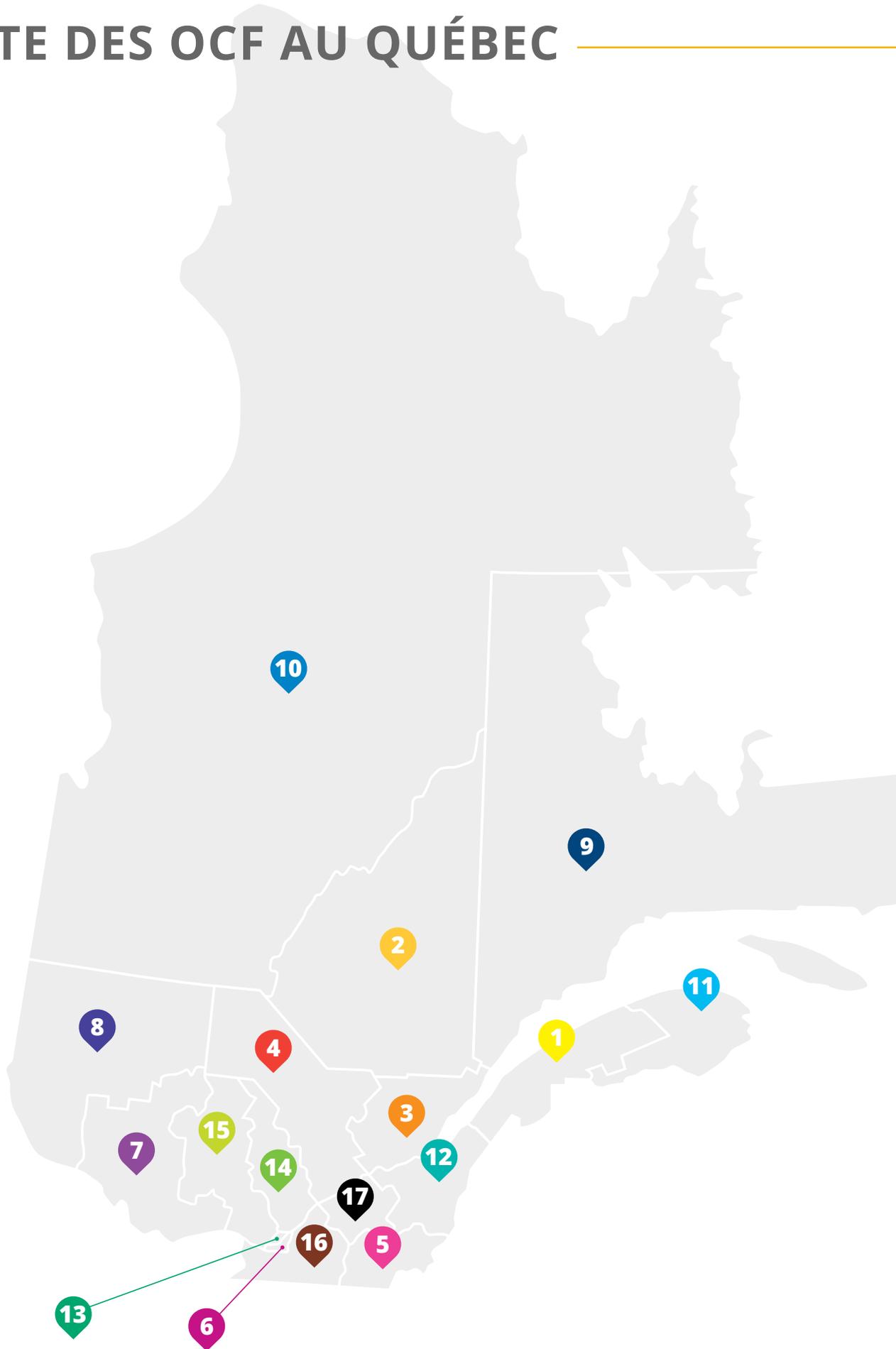
RECOMMANDATION #7

Répondre entièrement aux recommandations de la CSDEPJ en accordant au minimum 200 000 \$ par année par organisme, de façon récurrente et à long terme, en priorisant les organismes communautaires Famille (OCF) bien implantés dans leur milieu et travaillant en partenariat avec les organisations institutionnelles de proximité. Ce financement devrait également être indexé afin de s'assurer que les sommes disponibles pour les services aux familles demeurent constantes dans le temps, et ce, à long terme.

RECOMMANDATION #8

Établir un seuil plancher de financement à la mission de 200 000 \$ par organisme communautaire Famille (OCF), annuel et récurrent, ainsi qu'une indexation annuelle du Programme de soutien financier à l'action communautaire auprès des familles (PSFF) du ministère de la Famille.

CARTE DES OCF AU QUÉBEC



LA FQOCF COMPTE

252

OCF MEMBRES

*Incluant les regroupements régionaux d'OCF

- 1 Bas-Saint-Laurent **12**
- 2 Saguenay–Lac-Saint-Jean **18**
- 3 Capitale-Nationale **19**
- 4 Mauricie **11**
- 5 Estrie **13**
- 6 Montréal **40**
- 7 Outaouais **18**
- 8 Abitibi-Témiscamingue **8**
- 9 Côte-Nord **11**
- 10 Nord-du-Québec **4**
- 11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine **7**
- 12 Chaudière-Appalaches **14**
- 13 Laval **12**
- 14 Lanaudière **9**
- 15 Laurentides **15**
- 16 Montérégie **34**
- 17 Centre-du-Québec **7**



Fédération québécoise des organismes
communautaires Famille

222, avenue Victoria, Saint-Lambert (Québec) J4P 2H6
450 466 2538 | 1 866 982 9990 | accueil@fqocf.org